

CONTACT

Frédérique HOUVER

Directrice de la communication et du protocole

Frederique.houver@agglo-sarreguemines.fr

Tél.: 03 87 28 85 40

Déchèteries de l'Agglo : passage aux horaires d'hiver

Le service de collecte des déchets rappelle à la population que les déchèteries de ROUHLING, SARREGUEMINES, ZETTING, SARRALBE et WOUSTVILLER passent en heures d'hiver à compter du 1er novembre et ce, jusqu'au 31 mars 2026.

Déchèterie de Rouhling

Rue Hallingen - 57520 ROUHLING

Tél. : 06 77 44 00 13

Mardi, mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50.

Déchèterie de Sarreguemines

Route de Bitche - 57200 SARREGUEMINES

Tél. : 07 89 86 10 20

Lundi, mardi, jeudi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50.

Déchèterie professionnelle de Sarreguemines

Chemin du Bruchwies - 57200 SARREGUEMINES

Tél. : 06 79 94 50 16

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 11h50 et de 13h à 15h15.

Le jeudi de 8h à 11h50 et le samedi uniquement pour les particuliers de 8h à 13h45.

Déchèterie de Sarralbe

Lieu-dit « Schachen » (entre Sarralbe et Holving – accès par la RN 656 vers le stand de tir)

Tél. : 06 73 59 37 13

Mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 16h50.

Déchèterie de Zetting

Route de Dieding 57905 ZETTING

Tél. : 06 77 14 99 58

Mercredi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 16h50.

Le jeudi de 9h à 11h50.

Déchèterie de Woustviller

Impasse de la Nature 57915 WOUSTVILLER

Tél. : 06 77 44 00 82

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50.

Ces horaires sont disponibles sur notre site internet, en déchèterie ou au 0 800 19 18 80.

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences compte 38 communes pour environ 67 000 habitants avec une ville-centre de plus de 20 000 habitants, Sarreguemines. L'Agglo permet aux communes de mutualiser leurs compétences et de fédérer leurs énergies. Elle a aussi plus de poids et de moyens pour supporter financièrement le développement des services à la population (crèches, transports en commun, déchets ménagers, assainissement, etc.), renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire et conduire des projets d'envergure que les communes ne pourraient pas mener seules.